

Orange veut faire de Paris la première ville européenne 100% fibre

« *Nous avons décidé de mettre le turbo sur la fibre.* » Stéphane Richard avait annoncé les ambitions d'Orange sur le très haut débit (THD) en mars dernier lors de la [présentation du plan stratégique Essentiels 2020](#). Le PDG de l'opérateur historique vient de préciser sa stratégie fibre optique pour la France.

Orange a pour ambition immédiate de déployer le FTTH (fibre à domicile) dans neuf grandes villes d'ici fin 2016 (Brest, Bayonne, Caen, Lille, Lyon, Metz, Montpellier, Nice et Paris). « *Nous allons raccorder l'intégralité des foyers de ces villes* », précise Delphine Ernotte, directrice exécutive d'Orange. « *Fin 2016, Paris sera la première capitale européenne entièrement fibrée* », renchérit Stéphane Richard. Aujourd'hui, 30% des Parisiens sont éligibles à l'offre optique d'Orange qui entend accompagner les déploiements d'un plan de commercialisation efficace. « *A partir de mai 2015, nous proposerons la fibre à tous les clients éligibles* », précise Delphine Ernotte qui rappelle la gratuité de l'installation à domicile. Dans cette optique, l'opérateur entend lancer l'été prochain une offre de services visant à améliorer la qualité du réseau local du foyer pour profiter pleinement du potentiel de la fibre. Laquelle devrait passer de 500 Mbit/s maximum en réception (200 en émission) à 1 Gbit/s (250 Mbit/s en montant) prochainement pour les clients de l'offre haut de gamme Jet Fibre. Une manière pour les dirigeants de souligner l'évolutivité de la technologie FTTH et de ses futures capacités, notamment par rapport à celle, plus limitée, de l'offre fibre/câble du concurrent Numericable-SFR qui revendique 8 millions de prises aujourd'hui.

20 millions de foyers en 2022

Orange entend donc passer de 4 millions de foyers couverts actuellement à 12 millions en 2018 et 20 millions en 2022. Soit 60% des résidences en France. « *Orange va effectuer la plus grande part du déploiement de la fibre en France* », se félicite le dirigeant qui précise que les déploiements sont en cours dans 530 communes de 73 départements couvrant un parc potentiel de 13,2 millions de foyers. Un plan ambition aux prix d'investissements colossaux : 3 milliards d'euros sur le FTTH rien que sur les trois prochaines années. Mais Stéphane Richard a rappelé « *le vrai levier de valeur* » que constitue la fibre à travers « *la reconquête des clients* » et une hausse de l'Arpu (le revenu mensuel moyen par abonné) du fait de la consommation démultipliée des services (Cloud, Gaming...), des contenus (VOD, bouquets payants, TV de rattrapage) et de l'arrivée des dizaines d'objets connectés qui envahiront, n'en doutons pas, nos domiciles. Un « *modèle économique vertueux* » soutenu par les investisseurs, assure le PDG.

Le déploiement de la fibre sera également l'occasion de mettre en œuvre l'extinction du cuivre telle que préconisée dans [le rapport Champsaur](#). « *L'objectif est d'avoir un seul réseau à entretenir* », explique Delphine Ernotte. Pour y parvenir, l'opérateur arrêtera la commercialisation des offres ADSL sur les zones qui seront couvertes en fibre. « *Mais pas les services* », assure la directrice générale qui, forte des remontées de [l'expérience de Palaiseau](#), déclare ne pas percevoir beaucoup de frein aux services apportés par la fibre de la part des clients. D'autant que « *les tarifs sont les mêmes* ».

Zones moins denses et collectivités aussi

Il n'en reste pas moins que l'extinction totale du cuivre nécessitera la coordination avec l'ensemble des utilisateurs du réseau vieillissant. « *Nous discutons avec les autres opérateurs sur l'extinction du cuivre par plaques [géographiques]* », précise Stéphane Richard. Il restera également à s'assurer que l'ensemble des services supportés par la paire de fils téléphoniques pourront être transposés sur l'infrastructure optique (ou sans fil) avant de couper la dernière ligne RTC (lire [Le passage à la fibre, un dilemme pour les applications spécifiques ?](#)).

Au-delà du plan de couverture des zones denses, Orange poursuit également ses déploiements sur les zones moins denses à travers les accords de mutualisation signés avec ses concurrents et auprès des collectivités dans le cadre des réseaux d'initiative publique (RIP). Si « *Iliad et Bouygues Telecom sont de très bons partenaires dans le co-investissement de la fibre* », a tenu à souligner Stéphane Richard, la question se pose pour Numericable-SFR sur les zones câblées où la fibre vient concurrencer une infrastructure déjà en place que le «*□câblo□*» n'a aucun intérêt à doubler. Dans tous les cas, le dirigeant assure « *Orange s'engage à déployer la fibre sur ces zones* » quelle que soit l'issue des discussions avec Numericable-SFR. Quant aux RIP, si Orange est engagé sur de nombreux projets (Laval, Auvergne...), l'opérateur entend rester vigilant sur les conditions de concurrence qui émergeront de ces réseaux publics. « *C'est trop facile de demander de gros investissements aux opérateurs pour créer ensuite un far west en termes d'offres, s'agace Stéphane Richard qui veillera à éviter la mise sur le marché d'offres prédatrices qui déstabilisent le modèle économique de la fibre.* » Les collectivités, l'autre grand chantier de la fibre pour Orange...

Lire également

[Le début de la fin de l'ADSL en France](#)

[Dix candidats à la reprise de la fibre optique des Hauts-de-Seine](#)

[L'Ile-de-France, première région d'Europe fibrée en 2020 ?](#)